

Rénovation énergétique

LES FACTEURS À LA RENCONTRE DES HABITANTS DU THOUARSAIS



— C'est après avoir eu connaissance de l'expérimentation réussie à Châtelleraut, que le Thouarsais a choisi la solution Action Habitat de La Poste pour faire connaître son service public gratuit de rénovation énergétique : Act'e. Rencontre avec Dago Agbodan, conseiller Rénovation à la communauté de communes du Thouarsais.



« Pour promouvoir notre plateforme Act'e au plus près des habitants et leur expliquer l'intérêt pour eux de rénover leur logement, nous avons besoin de compléter nos outils et d'expérimenter de nouveaux canaux. »

DAGO AGBODAN

Conseiller Rénovation à la communauté de communes du Thouarsais

SOLUTION LA POSTE

UN NOUVEAU « DEPAR » POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour aider les collectivités à dynamiser leurs politiques territoriales de lutte contre la précarité énergétique, La Poste propose également de déployer **DEPAR** (Diagnostic Énergétique Pour Accompagner la Rénovation), un programme d'accompagnement du **dispositif CEE « précarité énergétique » validé par l'État**. Ce programme, porté par La Poste et cofinancé par les énergéticiens en qualité d'obligés, est un dispositif complet en plusieurs étapes. Tout d'abord, un repérage des ménages éligibles* et intéressés par des travaux de rénovation énergétique grâce à un ciblage des zones de précarité énergétique et des visites de détection des facteurs. S'ensuit une visite technique et pédagogique du logement avec une sensibilisation aux « écogestes », la remise d'un kit pour réduire sa consommation d'énergie au quotidien ainsi qu'un diagnostic énergétique. Dernière étape du programme, l'aide à la concrétisation du projet par la présentation de différents projets de travaux possibles ainsi que des dispositifs d'aides financières existants.

* Propriétaires de maisons individuelles sous conditions de ressources

COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS S'EST-ELLE ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT ?

Dans le cadre des politiques énergétiques actuelles, les collectivités veulent se positionner sur le secteur de la rénovation énergétique. Les communautés d'agglomération du Niortais, et du Bocage Bressuirais et la communauté de communes du Thouarsais, ont décidé de mettre en place conjointement, sous la coordination du conseil départemental des Deux-Sèvres, une plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat privé. Baptisée **Act'e**, ce service public gratuit, financé par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine, vise à soutenir la rénovation performante des logements privés à travers l'accompagnement des ménages et la mobilisation des professionnels.

POURQUOI EST-IL SI IMPORTANT DE RÉNOVER SON LOGEMENT ?

La rénovation permet non seulement de réduire sa facture énergétique mais aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle génère en plus des emplois locaux non délocalisables dans le secteur du bâtiment. Enfin, c'est un moyen pour les ménages de valoriser un bien immobilier et de gagner en confort thermique.

COMMENT LA POSTE VOUS ACCOMPAGNE-T-ELLE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Pour promouvoir notre plateforme Act'e et aller au contact des habitants afin de leur expliquer l'intérêt de rénover leur logement, nous avons besoin de compléter nos outils et de tester de nouveaux canaux. Nous avons donc testé la solution **Action habitat** de La Poste à la suite d'une expérimentation réussie dans le Châtelleraudais. Nous sommes partis sur une base de 2 000 adresses de logements datant d'avant les années 1970, les moins bien isolés et les plus énergivores. En collaboration avec les mairies, nous avons annoncé aux personnes concernées que les facteurs allaient passer chez elles, entre septembre et novembre, pour savoir si elles voulaient faire des économies, entamer des travaux, et si elles accepteraient d'être contactées par des conseillers rénovation des trois territoires. Lors d'un rapide entretien, les facteurs leur expliquent l'intérêt de notre service avant de les rediriger vers nous pour un bilan énergétique en prévision d'éventuels travaux.